

**Bilan de l'exercice : 2024**

**- Résultat :**

DÉPENSES	
LIBELLE	MONTANT
- cotisations UNECCA + CGT	6 910,34 €
- abonnements presse	156,00 €
- tirage de tracts	1 103,20 €
- matériels et fournitures	0,00 €
- objets publicitaires	1 980,00 €
- frais déplacements	4 672,28 €
- stages, formations	5 630,78 €
- avance de frais UNECCA	7 646,34 €
- frais de restauration	502,40 €
- frais divers	325,23 €
<b>S/TOTAL</b>	<b>28 926,57 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>2 007,11 €</b>

RECETTES	
LIBELLE	MONTANT
- cotisations syndiqués	10 640,89 €
- subvention CADS et UNECCA	5 440,00 €
- rbt par le CSE (formations...)	7 128,96 €
- intérêts livret	77,49 €
- recettes diverses	0,00 €
- rbt avances de frais UNECCA	7 646,34 €
<b>S/TOTAL</b>	<b>30 933,68 €</b>
<b>Déficit</b>	

**- Solde des comptes :**

**Au 31 décembre : 2023**

LIBELLE	MONTANT
- DAV	2 556,25 €
- CSL	12 456,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 013,05 €</b>

**Au 31 décembre : 2024**

LIBELLE	MONTANT
- DAV	4 095,03 €
- CSL	19 334,29 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 429,32 €</b>

**Bilan financier 2024**

*Photographie instantanée du syndicat CGT du Crédit Agricole des Savoie*

Actif <i>Richesses détenues à un instant donné par l'association</i>			Passif <i>Origine des richesses de l'association (sources de financement)</i>			
Classe		Montant	Classe		Montant	
Actif fixe (argent immobilisé)	<b>2 Immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>1 Capitaux propres</b>	<b>21470,65</b>	Capitaux permanents (ressources durables de l'association)	
	Biens durables (>1an) propriété de l'association			Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)		
	Immobilisations incorporelles non amortissables (tonas de commerce, brevets, licences)			Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)		19463,54
	Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)			Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)		2007,11
Actif circulant (biens destinés à être transformés en)	<b>3 Stocks</b>	<b>0</b>	<b>4 Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)</b>	<b>2228,67</b>	Capitaux temporaires	
	Marchandises, matières premières			Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)		2228,67
	<b>4 Créances</b>	<b>270</b>		Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)		
	Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association	270	Dettes d'exploitation (fournisseurs)			
	<b>5 Comptes financiers - Trésorerie</b>	<b>23429,32</b>	Dettes diverses (sociales ou fiscales)			
	Disponibilités bancaires	4095,03				
	Comptes épargne	19334,29				
	Caisse					
	SICAV (valeurs mobilières de placement)					
<b>Total Actif Bilan</b>		<b>23699,32</b>	<b>Total Passif Bilan</b>		<b>23699,32</b>	

**Budget prévisionnel : 2025**

DEPENSES	
LIBELLE	MONTANT
- cotisations UNECCA + CGT	7 000,00 €
- abonnements presse	160,00 €
- tirage de tracts	1 500,00 €
- matériels et fournitures	100,00 €
- objets publicitaires	800,00 €
- frais déplacements	5 500,00 €
- stages, formations	6 000,00 €
- écart/avance de frais	0,00 €
- frais de restauration	500,00 €
- frais divers	100,00 €
<b>S/TOTAL</b>	<b>21 660,00 €</b>
- épargne	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 660,00 €</b>

RECETTES	
LIBELLE	MONTANT
- cotisations syndiqués	10 500,00 €
- subvention CADS et UNECCA	5 800,00 €
- rbt par le CSE (formations...)	6 300,00 €
- intérêts livret	60,00 €
- recettes diverses	0,00 €
- écart/rbt des avances de frais	0,00 €
<b>S/TOTAL</b>	<b>22 660,00 €</b>
- retrait sur épargne (CSL)	
<b>TOTAL</b>	<b>22 660,00 €</b>

**Informations complémentaires sur le bilan de l'année :**

- Remboursement CSE des formations supérieur au budget validé par le bureau (écart de 800 €)
- Objets publicitaires : calendriers et stylos

**Explications budget prévisionnel de l'année prochaine :**

- Epargne de 1000 € : correspond à l'excédent et à la provision pour les frais de la prochaine conférence de l'UNECCA

**CGT du Crédit Agricole des Savoie**

1220 avenue Costa de Beauregard – 73290 La Motte-Servolex  
Tél : 04 79 26 35 71 – Mail : contact.cgtcads@gmail.com

**Exercice de l'année 2024**

**Nom du syndicat :** CGT du Crédit Agricole des Savoie

**Activité exercé :** Syndicat

**Adresse :** 1220 avenue Costa de Beauregard – 73290 La Motte-Servolex

**ANNEXE SIMPLIFIEE DES COMPTES ANNUELS**

La présente annexe faite partie intégrante des états financiers du syndicat pour l'exercice ouvert du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

- 1) Règles et méthodes comptables
- 2) Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat
- 3) Informations complémentaires

Total du bilan avant répartition :      **23 429,32 €**                      Résultat :      **2 007,11 €**

**1) Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Donner une image fidèle du patrimoine, de la situation et du résultat en date de clôture
- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

Les présents comptes ont été arrêtés conformément édictés par le règlement du CRC :

- N° 99-03 du 29 avril 1999 relatif au plan comptable général,
- N° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- N°2009-10 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables des organisations syndicales

**2) Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat****Etat des immobilisations**

Le syndicat ne possède aucun bien immobilier, le mobilier des deux bureaux ainsi que deux ordinateur sont mis à disposition par l'entreprise.  
Le syndicat possède un vieil ordinateur de 10 ans sans valeur pécuniaire.

**Etat des amortissements**

Aucun amortissement.

**Etat des provisions**

Aucune provision.

**Etat des échéances et des dettes****Produits à recevoir :**

- UNECCA (remboursement d'une avance de frais) : 270,00 €

**Charges et produits constatés d'avance :** néant

**Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT) :**

- COGETISE (cotisation du mois de décembre) : 442,17 €
- UNECCA (cotisation du mois de décembre) : 156,00 €
- LM Communication (objets publicitaires) : 1 630,00 €
- Crédit Agricole (frais bancaires) : 0,50 €

**Fonds Dédiés :** Le syndicat n'a pas de fonds dédiés. L'intégralité des subventions perçues sont utilisées dans l'année.

**TABLEAU DES RESSOURCES DE L'ANNEE**

Cotisations reçues	10 640,89 €
- Reversement de cotisations	6 910,34 €
Subventions reçues	5 440,00 €
Autres produits d'exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers perçus	77,49 €
<b>Total des ressources :</b>	<b>9 248,04 €</b>

### 3) Informations complémentaires

**Contribution en nature :**

Cette contribution en nature n'est pas valorisée dans les comptes

**Mise à disposition de personnes :** néant

**Mise à disposition des biens et/ou immeubles :** bureaux administratifs sur le siège de La Motte-Servolex (surface 15 m2 environ) sur le siège d'Annecy-le-Vieux rue du Pré Félin au parc d'activité des Glaisins (surface 22 m2 environ).

**Valorisation des contributions en nature :** néant

Effectif du syndicat au 31/12 de l'année : 0 équivalent temps plein

Personnel salarié : 0

Personnel détaché avec remboursement des salaires et charges : 0

**Engagements donnés :** néant

**Engagements reçus :** néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments du patrimoine est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires déduction faite des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus) Elles sont amorties sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la nature des biens

**Immobilisations financières**

Elles concernent des cautions, des titres, des prêts aux salariés

**Créances**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

**Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

**Charges constatées d'avance**

Elles concernent des charges engagées en N dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement

**Fonds syndicaux**

Elles concernent le cumul des résultats antérieurs

**Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent ; à la clôture de l'exercice, la partie de ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard (article n°3 du règlement n°99-01 du CRC).

**Dettes fournisseurs et autres dettes**

Toutes les dettes fournisseurs sont valorisées à leur valeur nominale

**Produits constatés d'avance**

Ils concernent les produits engagés en N dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.